

**ASSOCIATION
CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DE
CHAMPAGNE**

Institut d'Education Motrice et S.E.S.S.A.D.

**Evaluation
des risques des usagers
DE L'IDENTIFICATION À L'ACTION**

Identifier le risque, analyser comment les usagers sont exposés au danger, c'est cela l'évaluation des risques.
La démarche proposée par ce guide est un préalable indispensable pour bâtir un plan d'action visant à prévenir la santé et la sécurité des usagers.

INTRODUCTION

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la prévention de la maltraitance en établissement, dans un contexte d'amélioration croissante de la sécurité et de la qualité devenus un véritable enjeu de santé publique.

Dès 2002, la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale a renforcé les démarches d'évaluation, de contrôle et de protection des personnes. En 2005, la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a conforté encore le respect des droits des usagers, en instaurant un processus d'évaluation individuelle qui parte des besoins exprimés par la personne pour être ensuite mise en œuvre dans le cadre d'une prise en charge sociale et médico-sociale en établissement ou service.

La création de l'agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale a marqué la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les établissements et services dans des démarches d'amélioration continue de la qualité qui doivent permettre non seulement d'améliorer la qualité des prestations mais aussi de prévenir les risques de maltraitance.

Méthodologie

Les différentes étapes ont été décrites dans le guide élaboré par l'ANAES intitulé « Principes méthodologiques pour la gestion des risques en établissement ».

PHASE 1 : l'identification des risques

Cette identification peut se réaliser à partir de deux démarches complémentaires :

- Une identification **à priori**, permettant de gérer les risques prévisibles d'une activité, afin de ne pas exposer inutilement les personnes à risque, les jeunes notamment,
- Une identification **à postériori** : prise en compte des événements « incidents, accidents » qui témoignent de l'existence de risques et ce, afin d'en tirer des enseignements.

PHASE 2 : l'analyse et le traitement des risques

Cette analyse se fait :

- o en identifiant les causes,
- o en déterminant la fréquence et la gravité.

Le traitement des risques repose sur une combinaison de divers mécanismes :

- o d'une part, la prévention et la récupération : visent à réduire la fréquence du risque. L'objectif est d'éviter la survenue d'un événement redouté,
- o d'autre part, l'atténuation ou la suppression du risque à sa source. L'atténuation ou la protection permet de réduire les conséquences d'un risque qui s'est réalisé.

PHASE 3 : le management des risques : principes fondamentaux

L'amélioration de la sécurité nécessite de passer d'une approche des risques cloisonnée à un management global, intégré et coordonné des risques.

La condition préalable et cruciale **est le développement d'une culture de sécurité qui ne soit plus axée sur la faute**, sur l'individu, sur le mythe de l'infaillibilité humaine mais qui soit ouverte, constructive, non culpabilisante, et permette aux professionnels de rapporter les erreurs, de les discuter, d'en tirer des enseignements, et aux décideurs de mettre en place les mesures de prévention et de réduction des risques.

L'idée même d'un tel management implique un pilotage des personnels de direction qui ont une vision globale de la structure et peuvent impulser une dynamique permettant une évolution dans le sens d'une meilleure anticipation et d'une résolution plus efficace des risques de maltraitance.

A- Risques liés aux conditions d'installation

Type de risque	Facteur de risque	Gravité ¹				Actions à mettre en place		
		1	2	3	4	Court	Moyen	Long terme
Risque lié à l'inadéquation des locaux par rapport à la population accueillie	Salle de bains pour deux chambres (pas de salle de bains privative ni de chambre privative pour chaque jeune)			X			Entreprendre des travaux de restructuration de l'internat et extension du bâtiment, pour création de chambres individuelles avec salle de bain privative	
	Manque de familiarisation des enfants quant aux locaux, précipitations		X			Sensibiliser les enfants aux risques encourus (chute, blessure...)		
	Entraves aux circulations			X		Porter une vigilance constante lors du ménage, lors de livraisons, afin que les couloirs soient laissés libres d'accès		
Risque de chute	Matériel insuffisant : - Dispositif d'appel en cas de chute			X		Etre vigilant lors du ménage, lors de livraisons, afin que les couloirs et les mains courantes soient laissés libres d'accès	Un dispositif d'appel a été mis en place pour un jeune en internat : dispositif à renouveler en fonction des situations	
	Matériel encombré : - Mains courantes : obstacles			X				

¹ 1 = très fort, 2 = fort, 3 = faible, 4 = nul

Risque d'écrasement avec un fauteuil	Défaut d'entretien des accès	X				<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le panneau « sol glissant » lorsque nécessaire - Retirer la mousse sur les allées goudronnées... 		
	Ecrasement d'un enfant marchant par un enfant en fauteuil roulant, électrique ou non			X		<ul style="list-style-type: none"> - Donner des consignes de déplacement et de sécurité aux enfants - Dire aux enfants d'être vigilant lors de leurs déplacements - Dégager les espaces quand c'est possible 		
Risque lié au manque de sécurité et d'entretien des équipements	Défaut d'entretien et d'hygiène : rupture de la chaîne du froid	X				<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le protocole lors de la réception des repas Elixir par l'agent de cuisine (remise immédiate en liaison froide notamment) - Etre vigilant à ne rompre la chaîne du froid qu'au moment de servir 		
	Défaut de respect des règles HACCP	X				<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les normes HACCP par les agents de cuisine - Faire réaliser les prélèvements bactériologiques (lame de surface) par un laboratoire - Contrôler systématiquement les dates de péremption des produits (frais et conserves) dans les 		

<p>Risque d'accident de la voie publique</p>	<p>Défaut d'installation des enfants lors du transport dans les véhicules de service</p>		<p>X</p>		<p>réfrigérateurs et noter les dates d'ouverture des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la température des réfrigérateurs, signaler toute température anormale et réajuster - Réaliser des échantillons des plats témoins pour analyses. - Vider systématiquement les frigos lors des fermetures d'établissement. - Veiller au bon état des ceintures de sécurité et à l'entretien des véhicules - Veiller à la mise des ceintures de sécurité des enfants et des sièges adaptés à l'âge et au poids des enfants - Respecter les règles de sécurité routière 		
--	--	--	----------	--	---	--	--

B- Risques liés aux conditions de prise en charge

Type de risque	Facteur de risque	Gravité ²				Actions à mettre en place		
		1	2	3	4	Court	Moyen	Long terme
Risque d'atteinte à la liberté Non-respect des habitudes et des libertés de la personne	Hétérogénéité des âges des jeunes à l'internat : attentes différentes			X		Veiller à prendre en compte les attentes de chaque jeune (au regard de l'utilisation du téléphone portable par exemple), en tenant compte du règlement de fonctionnement		
Risque d'atteinte à la dignité et à l'intimité	Non-respect de la vie privée, de la neutralité		X			- Considérer la chambre du jeune comme son espace privé - Etre vigilant à la confidentialité et à la discrétion professionnelle (attention aux conversations de couloirs)		
	Non-respect de l'intimité : atteinte à la pudeur, non-respect de la confidentialité		X			- Veiller à la pudeur lors des soins - Respecter la distinction des sexes lors de l'attribution des chambres de l'internat		
Risque lié à un défaut ou excès d'aide et de soins	Excès d'assistance dans les actes de la vie quotidienne			X		Veiller à ne pas faire à la place de, pour maintenir/solliciter l'indépendance		

² 1 = très fort, 2 = fort, 3 = faible, 4 = nul

<p>Risque de blessures : pincements, coups, etc...</p>	<p>Défaut d'évaluation de la douleur</p>		X		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un outil visant à connaître les symptômes/réactions du jeune face à la douleur - Utilisation des outils d'évaluation de la douleur 		
	<p>Erreur médicamenteuse en cas d'absence de l'IDE</p>	X			<ul style="list-style-type: none"> - Lors de chaque absence, prévoir le soignant en charge de la dispensation des traitements - Tenir rigoureusement les feuilles de traitements 		
	<p>Utilisation d'aides techniques</p>		X		<ul style="list-style-type: none"> - Etre prudent lors de la manipulation de matériel - Mettre des protections quand cela le nécessite - Rappeler les règles d'utilisation des matériels (fauteuils, porte...) aux usagers - Etre attentif au matériel « bricolé maison » (risque blessure) 		
	<p>Troubles du comportement de certains jeunes</p>			X	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer tout changement de comportement du jeune pouvant évoquer un début d'agressivité - Identifier les situations pouvant amener de l'agressivité chez le jeune - Mobiliser les outils apportés lors des formations - Mettre en application les 		

						fiches « conduites à tenir en cas de blessures /traumatismes » - Se former		
	Activités physiques adaptées		X			- Identifier et anticiper les situations à risque potentiels (ex : équitation) - Etre attentif aux moyens matériels et humains mis en œuvre		
Risque de contagion (mycoses, poux, autres...)	Comme dans toute collectivité, possibilité d'épidémie et d'infection		X			- Respecter les normes sanitaires (lavage des mains, port de gants à usage unique, mouchoirs à usage unique...) - Mettre en place des protocoles lors de risque de contagion (lors de la présence de poux...) - Surveiller les enfants (grattage, fièvre...) - Travailler en lien avec l'infirmière		
Risque d'accident dû au matériel	Risque lié aux troubles du comportement de certains jeunes		X			- Etre constamment vigilant pour tenir hors de portée des enfants : cutter, ciseaux, compas, extincteurs... - Veiller à ce que l'armoire en hauteur, soit fermée à clé - Etre vigilant lors d'activités utilisant le matériel coupant/piquant		